

BULLETIN D'INSCRIPTION & RÉSERVATION



• **Bourse aux Jouets et aux Vêtements – Dimanche 8 Novembre 2026**

Organisé par l'APE "Les Enfants d'Abord" – **Salle des fêtes de Septfonds**



1. INFORMATIONS EXPOSANT (Écrire en majuscules)

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal / Ville : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

2. PIÈCE D'IDENTITÉ (OBLIGATOIRE)

Type (CNI, Passeport...) : _____ Numéro : _____
Délivrée le : ____ / ____ / ____ Par : _____



3. ATTESTATION SUR L'HONNEUR (OBLIGATOIRE)

Je soussigné(e), M./Mme _____, atteste sur l'honneur :

- ★ Ne pas être commerçant(e).
- ★ Ne vendre que des objets personnels et usagés liés à l'enfance (jouets, jeux, vêtements, puériculture).
- ★ Ne pas participer à plus de 2 ventes au déballage par année civile (art. L. 310-2 du Code de commerce).

Fait à : _____, le : ____ / ____ / 2026

Signature de l'exposant (précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé") :

✂ ----- À DÉCOUPER ET À RENVOYER AVEC VOTRE DOSSIER -----

4. RÉSERVATION ET PAIEMENT

Je désire réserver : _____ Mètre(s) à 3 € / mètre = _____ €



PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

- Ce bulletin complété et signé.
- Une copie de votre pièce d'identité.
- Le règlement de _____ € par chèque à l'ordre de : APE LES ENFANTS D'ABORD

3 €
/ mètre



À envoyer ou déposer selon les modalités transmises au



asso.lesenfantsdabord@yahoo.com



06.20.49.25.81 ou



RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (À conserver par l'exposant)



Conditions & Inscription :

Événement réservé exclusivement aux particuliers.
L'inscription n'est validée qu'à la réception du dossier complet.
Aucun remboursement en cas de désistement.



Emplacements & Matériel :

Les places sont attribuées par ordre d'arrivée des dossiers.
Les tables et chaises sont fournies par l'organisation mais restent sous la responsabilité de l'exposant.



Objets autorisés :

Uniquement des articles d'occasion liés à l'enfance (jouets, jeux, livres, puériculture, vêtements enfants). L'APE se réserve le droit de faire retirer tout objet non conforme.



Sécurité & Propreté :

L'APE décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou casse.
Les installations ne doivent pas bloquer les issues de secours.
Chaque exposant doit impérativement laisser son emplacement propre et repartir avec ses déchets et ses invendus.



HORAIRES CLÉS DE LA JOURNÉE :



07h30 - 08h45

Installation des exposants
(attention, place réattribuée après 08h45 !).



09h00 - 17h00

Ouverture au public
(entrée gratuite, restauration sur place).



18h00

Fin du remballage ;
les stands doivent être totalement libérés.

